

General Remarks

- a. The titles of the classes and subclasses provide a general indication as to the area to which the goods belong. Some goods may be covered by more than one such title, however. It is therefore advisable to consult the Alphabetical List to make sure of the classification of various goods.
- b. Explanatory notes relating to a class are not repeated in the subclasses which they concern. It is therefore advisable to consult them when studying the notes appearing in the subclasses themselves.
- c. In principle, goods are classified first according to their purpose and subsidiarily, if this is possible, according to the object that they represent. This latter classification is optional.
- d. Where there is no special classification provided for goods intended to form part of another product, those goods are placed in the same class and subclass as the product of which they are intended to form part, if they cannot normally be used for another purpose.
- e. Goods, which are multipurpose composite objects are, with the exception of multipurpose composite pieces of furniture, placed in all the classes and subclasses that correspond to each of the intended purposes.

Remarques générales

- a. Les titres des classes et des sous-classes constituent une indication générale relative au domaine dont relèvent les produits. Toutefois, certains produits peuvent être couverts par plus d'un de ces titres. C'est pourquoi il importe de consulter la liste alphabétique pour s'assurer du classement des divers produits.
- b. Les notes explicatives relatives à une classe ne sont pas reprises dans les notes relatives aux sous-classes qu'elles concernent. Il importe par conséquent de les consulter en même temps que les notes relatives aux sous-classes.
- c. En principe, les produits sont rangés, en premier lieu, selon leur destination et, subsidiairement et pour autant que cela est possible, selon l'objet qu'ils représentent. Ce deuxième classement est facultatif.
- d. Dans les cas où un classement spécial n'est pas expressément prévu pour les produits destinés à faire partie d'un autre produit, ces produits sont rangés dans les mêmes classes et sous-classes que le produit auquel ils sont destinés, lorsqu'ils ne peuvent pas, dans le cours normal des choses, avoir d'autre affectation.
- e. Les produits combinés à usages multiples sont, à l'exception des pièces d'ameublement combinées à usages multiples, rangés dans toutes les classes et sous-classes correspondant à chacun des usages prévus.